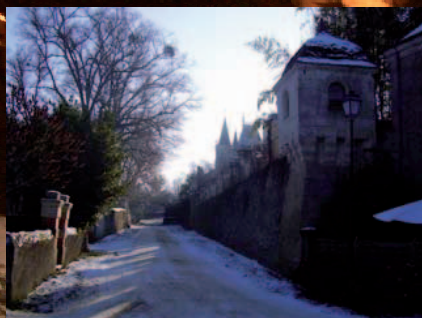


GENNES info

*La neige s'invite à Gennes
et dans nos hameaux !*



UNE PAGE
D'HISTOIRE

Page 3

Gennes : Ses rues
et ses villages
Première partie
La Genevraie

FETES & MANIFESTATIONS

Page 4

Ce qui s'est passé
Ce qui va se passer

Page 5

LES GENNOIS
COMMUNIQUENT

Page 6

Château de Milly
Cap Anjou Loire
La Translayon
La Truite Gennoise
La Passerelle

COMMUNIQUES
OFFICIELS

Page 7

Cabinet Infirmier
Assurance Maladie
Affaires Sanitaires
Marine Nationale

LES ECHOS DU
CONSEIL

Page 8

Le PLU : c'est quoi ?
Séance du 17/11
Séance du 15/12

FEVRIER

Samedi 14	Loto de Gennes Pétanque
Mardi 17	Cinéma « MADAGASCAR II »
Lundi 23	Réunion Cap Anjou Loire
Vendredi 27	Don du Sang
Du lundi 9 au vendredi 20 : Accueil de Loisirs	



MARS

Mardi 3	Cinéma « VOLT STAR MALGRE LUI »
Samedi 7	La Truite Gennoise
Dimanche 8	
Lundi 9	Conseil Municipal
Mardi 10	Bourse aux vêtements
Mercredi 11	
Mardi 17	Cinéma " DE L'AUTRE COTE DU LIT "
Vendredi 20	Soirée Afrique (Familles Rurales)
Samedi 21	Soirée Country de l'Amicale de l'Ecole Publique
Mardi 24	Soirée Bol de Riz
Mercredi 25	<u>Date Limite</u> pour Envoi Informations Gennes Info
Dimanche 29	"Bougez pour votre Cœur"
Mardi 31	Cinéma

AVRIL

Mardi 14	Cinéma
Samedi 18	Nouveaux Habitants: Découverte des monuments
Samedi 25	Marché de printemps de l'Ecole Privée
Samedi 25	Théâtre du Berlot
Dimanche 26	
Dimanche 26	La Truite Gennoise
Du lundi 6 au vendredi 17 : Accueil de Loisirs	

SMITOM Collecte des ferrailles
à la déchetterie de Gennes

Mercredi 11 février	14h /17h
Samedi 28 février	9h/12h
Mercredi 11 mars	14h /17h
Samedi 28 mars	9h/12h
Mercredi 8 avril	14h /17h
Samedi 25 avril	9h/12h

Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-info@wanadoo.fr et ce **avant le 25 mars** pour le numéro d'avril/mai. Le Gennes Info change ! Donnez nous votre avis à : gennes-info@wanadoo.fr



Que se cache-t-il derrière les noms des rues et villages de Gennes ?

A compter de ce numéro de GENNES INFO, nous inaugurons une nouvelle rubrique. En partant des noms de rues et de villages de notre commune, nous essaierons de vous faire partager quelques éléments historiques qui vous feront connaître un peu plus nos lieux de vie.

Nous avons largement utilisé des documents connus comme le dictionnaire de Célestin Port, la monographie de Gennes par l'abbé Bourrasseau,

En premier lieu, nous sollicitons votre indulgence car nous avons bien conscience de ne pas être des spécialistes de l'histoire de Gennes... En second lieu, nous apprécierons vos remarques, vos compléments d'information ou vos objections : n'hésitez pas à nous en faire part.

Jean Claude Duchêne et Claude Mainguy

GENNES : L'origine de ce nom est sans doute le mot gaulois « gena » qui désigne une « embouchure ». Cela signifierait qu'il désigne chez nous l'endroit où le ruisseau d'Avort débouche sur la Loire.

Puis le terme a été romanisé en « gegina ».

Au VI^e siècle, on trouve la désignation « Geinensis vicus in territorio Andegavis urbis » village de Gena dans le territoire de la ville des Andegaves (Angers).

Au IX^e, c'est simplement Gena puis Genes vers le XII^e.

D'autres villes portent le même nom : Gennes(25), Gennes sur Glaize(53), Gennes sur Seiche(35), Gennes-Ivergny(62) etc... On peut aussi y rapprocher Gènes en Italie et Genève en Suisse dont les noms ont la même origine.

LA GENEVRAIE (ou GENEVRAYE)

Ce toponyme nous fait penser à la « vraie Gennes » signifiant par là que c'est à cet endroit qu'aurait été fondé notre village. Il est plus raisonnable de penser que « Genevraie » vient du mot genévrier désignant un arbrisseau assez commun dans nos forêts et dont les baies sont utilisées comme condiments.



Le château actuel date de la fin du XIX^e siècle (1882 ?). Lors de la construction, les restes des salles du précédent manoir furent rasés. Déjà, après la révolution, les fossés entourant le manoir avaient été comblés, la chapelle désaffectée et détruite.

La « Genevraie », de la paroisse de St Vétérin (*), dépendait sans doute de l'abbaye St Nicolas d'Angers. Au temps féodal, on remarque que trois chapelles ont été répertoriées à cet endroit dont l'une porte le nom de l'abbaye :

- celle de St Josse (du saint breton Jodoce), la plus ancienne et qui figure sur la carte de Cassini,
- celle de St Nicolas attenante au logis fortifié desservie par le chapelain de la Genevraie,
- celle de St Jean, près du cimetière de la Genevraie, construite par le seigneur de Sarré.

L'abbé Bourrasseau écrit : « Le très peuplé village de la Genevraie avait ceci de remarquable qu'il était tout entier sous terre, formé de caves hautes et profondes, sortes de cavernes creusées dans le coteau. »

Il pense également que même les habitants d'un certain rang (le Seigneur de la Martinière, les chapelains, un notaire royal dénommé Maître Roulleau) étaient troglodytes.

Le village de Sarré y était rattaché pour les services religieux comme en atteste une ordonnance de 1269 de Mgr Gellent, d'où l'importance de la fréquentation. Cette ordonnance n'évita pas les querelles entre la paroisse mère (St Vétérin) et sa succursale, à propos par exemple de la publication des bans de mariage ou de construction de fonts baptismaux.

« Le seigneur de la Genevraie avait droit de haute, basse et moyenne justice, ... un droit de mesure à blé et à vin, droit de fuye, droit de pêche dans le ruisseau d'Avort et d'y retenir le poisson par grille ou autrement, sans arrêter l'eau ». « En 1765, messire Charles Duvau de Chavagne, chevalier, Seigneur de la Genevraie (dut) ... vendre ... le seigneurie de la Genevraie, ... à Messire Bommier de la Rochejaquelin qui fit procéder à l'inventaire de la propriété. Les biens à vendre sont énumérés : « Un château, un pavillon basti à neuf à la moderne écurie, étables,



pressoirs, celliers, boulangeries, terrasses, parterre, jardin, vergers, grenier, garenne, fuye, haute et basse cour dans l'une desquelles est une chapelle érigée en succursale, sous le nom de St Nicolas de la Genevraie, à la présentation du Seigneur de la Genevraie, droit de banc, de vendanges, mesure à bled et à vin, four banal, droit d'enfeu et de listre dans la chapelle, haute justice de la Genevraie Sarré, composés d'hommes, sujets et vassaux, cens et rentes considérables en froment, argent, volailles, noix, fouasses, ... » (Bourrasseau)

(*) La commune de Gennes a été constituée en 1798, par le regroupement de 3 paroisses de l'ancien régime : St Vétérin de Gennes, St Eusèbe de Gennes, St Pierre de Milly. Tous les hameaux se rattachaient à l'une ou l'autre des paroisses sans toutefois que la continuité géographique soit logiquement respectée. A suivre...



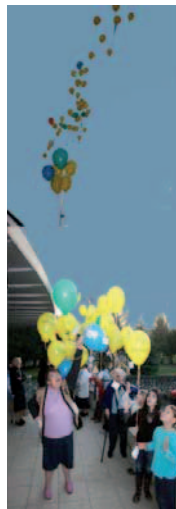
Ça s'est passé de puis le dernier GENNES Info...

TELETHON 2008

Les Gennois et les différents membres des associations se sont motivés lors du TELETHON 2008. Ces actions, qui ne peuvent être menées sans l'aide des bénévoles et des donateurs, ont permis de remettre à l'A.F.M les sommes suivantes :



Familles Rurales : 500 €,
Gennes Pétanque : 208,86 €,
Maison de retraite : 211,07 €,
Truite Gennoise : 50€.



Banque alimentaire

Merci aux Gennois pour leur générosité.

Lors de la collecte nationale des 28 et 29 Novembre 2008 il a été collecté au SuperU de Gennes 877,700 kg de marchandises

Une bonne mobilisation en ces temps de récession.

Vœux du Maire et Accueil des Nouveaux Arrivants



Rappel à destination des nouveaux habitants :

Découverte des monuments de la commune le **samedi 18 avril** sous la conduite de Gilbert Boisbouvier.

Rendez-vous à la mairie à 14 h précises.
S'inscrire avant le 10 avril au secrétariat de mairie.



Inauguration du Gymnase



Le ruban a été coupé le 24 janvier en présence de Michel PIRON député de Maine et Loire, Alain LAURIOU Conseiller Général, André COURTIAUD Maire Honoraire et Jean-Yves FULNEAU Maire de Gennes.

Les jeunes « se donnent à fond » au gymnase



Beaucoup d'ambiance au repas des anciens !



A venir...

Le Théâtre du Berlot jouera...

Une pièce en deux actes de Otto Horvath : « ALLERS ET RETOURS »

« Un homme est expulsé de son pays d'adoption vers son pays de naissance dont il n'est plus ressortissant. Et alors commencent des allers et retours sur un pont reliant les deux postes frontières où il va vivre plusieurs jours durant des aventures émouvantes et cocasses jusqu'à ce que la bonne fortune le tire de ce long calvaire... »

Dates des représentations
 DIMANCHE 5 AVRIL LA MENITRE 16 h 00
 VENDREDI 24 AVRIL LE THOUREIL 20 h 30
 SAMEDI 25 AVRIL GENNES 20 h 30
 DIMANCHE 26 AVRIL GENNES 16 H
 JEUDI 30 AVRIL CHENEHUTTE-TREVES-CUNAUT 20 h 30

« Bougez pour votre cœur ! »

La Fédération Française de cardiologie organise la 34^{ème} édition des Parcours du Cœur. A Gennes, cette manifestation sera organisée par l'association locale des donneurs de sang, **le 29 Mars 2009 à Joreau.**

Rendez vous entre 9 H 30 et 12 H 30 au parking de l'étang.

Pour rappeler combien la pratique d'une activité physique est bonne pour la santé, plusieurs actions sont prévues :

- des parcours dans la forêt pour les marcheurs et les VTTistes,
- des démonstrations par les pompiers : défibrillateurs, pratique des gestes qui sauvent,...

Une participation d'1€ solidaire sera demandée comme participation à la recherche et à la prévention et une boisson sera offerte.

La Truite Gennoise



Nettoyage des rives du Rigolet

Samedi 7 mars au Rigolet à partir de 8 h et **Dimanche 8 mars 2009** aura lieu l'ouverture de la pêche à la truite au lavoir de Sarré avec sa petite guinguette.

Amis pêcheurs et visiteurs venez nombreux nous voir !

Possibilité de se restaurer avec des crêpes et des casse-croûte sur des airs de musettes, vente de truites Les cartes de pêche à la truite sont à retirer sur place ou bien au Café de la Paix. Nous vous souhaitons une agréable saison de pêche.

TRANSLAYON 2009



L'événement nature et gastronomie du Pays de Loire en Layon !

A pied, à cheval, à vélo, en canoë, en calèche, en VTT, en montgolfière... ; les possibilités seront multiples du 21 au 24 mai 2009 pour découvrir la Loire, le vignoble et les troglodytes de manière ludique et instructive !!

Découvrez le programme complet ainsi que l'actualité de la Translayon sur le site

www.translayon.com

TRANSLAYON à GENNES ...

Une journée de découverte et de fête le **jeudi 21 mai 2009**



Transfert du Cabinet de Soins Infirmiers

Mme AUBRY Marie-Paule et son associée Mlle FILMON Béatrice vous annoncent le transfert du cabinet de soins infirmiers au 26 rue de la rue de l'ancienne Mairie à compter du 1^{er} février.

Permanence tous les jours de 8h30 à 9h. Tel : 02 41 50 65 10 et 06 48 14 35 11

Association « La Passerelle » : Groupe Parentalité

Les actions de ce groupe peuvent être diverses en accord avec les besoins exprimés par les parents : des groupes de paroles animés par un professionnel de l'écoute, des soirées débats, une bibliothèque ambulante, etc.

Si vous êtes intéressés, La Passerelle est à votre disposition pour vous renseigner, mais aussi pour vous accompagner dans la mise en place d'actions. N'hésitez pas à contacter :

Marie Françoise BERNARD au 02 41 38 03 31 ou Brigitte LUMEAU au 02 41 59 76 16

Château de MILLY

Les extérieurs du château de Milly seront à nouveau ouverts au public **à partir d'avril prochain** sur la base du même système que l'an dernier, à savoir : Ouverture à heures fixes : 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00, avec journées d'ouverture en général les week-ends et jours fériés, mais les dates peuvent varier.

Elles seront annoncées à l'avance sur le panneau d'affichage situé près du porche de l'église de Milly, proche de la porte d'accès des visites.

Pour mémoire, les grands moments des visites de 2008 furent principalement :

- La venue d'une vingtaine de vieilles voitures de l'association de vieilles voitures de Doué,
- La visite d'anciens de Milly (personnes âgées ayant connu l'abbé SOUILLET ou ayant gardé le château par exemple),
- La visite de l'association d'handicapés de La Varenne.



Ces témoignages et un livre historique sorti début 2008 sur la femme du Grand Condé -fille du marquis de Maillé-Brézé, ont permis de combler quelques lacunes historiques sur Milly et son château.

Cap Anjou Loire

CAP
ANJOU
LOIRE



est une nouvelle association touristique qui a pour but de développer et valoriser le tourisme en Anjou à partir des territoires ligériens.

Son activité s'exerçant principalement dans l'emprise du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine et de la Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO, l'association se portera naturellement vers des actions s'inscrivant dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

Le siège social de CAP ANJOU LOIRE est fixé à Gennes. Elle est ouverte à tous les acteurs directs ou indirects du tourisme, de la culture et des loisirs.

Pour adhérer à cette toute nouvelle association il suffit de joindre sa Présidente Pétra Schewe, Domaine de Joreau. info@domainedejoreau.fr Tel. 06 18 35 17 21

**Une réunion d'information se tiendra le
Lundi 23 Février 2009 A 20H30
CHATEAU DE LA ROCHE A GENNES**

Anniversaire

Pour leur 30ans d'activité commerciale à Gennes, M. et Mme Michel FROGER, artisans boucher-charcutier, informent qu'ils organiseront une animation dégustative le **week-end du 11, 12 et 13 avril** 2009. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Voyage en Lituanie

L'association Familles Rurales de Gennes organise un voyage en Lituanie pour l'été 2009. **Inscriptions avant le 18 mars.** Renseignements auprès de Tony Chapiteau 02 41 53 37 50



Le P.L.U : C'est quoi ?

Dans sa réunion du 13 Octobre 2008, le conseil municipal a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme pour remplacer le Plan d'Occupation des Sols qui régit actuellement l'urbanisme sur la commune.

Le PLU a pour objet d'établir les règles d'urbanisme afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer aux populations récentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transport répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol d'une façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages ainsi que de la sécurité et la salubrité publiques, de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones rurales et urbaines et de rationaliser les demandes de déplacement.

Chaque collectivité publique, dans le cadre de ses compétences est gestionnaire et garant du territoire français, patrimoine commun.

Pour la commune, c'est le maire qui conduit la procédure du PLU en associant et en consultant des personnes publiques, des organismes et associations compétentes en urbanisme, la DGEAF etc... et recueille l'avis des instances agricoles.

C'est le conseil municipal qui délibère pour prescrire l'élaboration du PLU, qui débat sur les orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables), qui arrête le projet de PLU après la concertation organisée et approuve le PLU.

Les services de l'Etat veillent à l'application des textes règlementaires : code de l'urbanisme et code de l'environnement. D'autres personnes publiques sont associées : la Région, le département (notamment par la prise en compte de son PDH : plan départemental de l'habitat), le PNR, les chambres consulaires, les EPCI (pour le ScoT), la communauté de communes (PLH), les communes voisines.

Une concertation avec la population est prévue à différents stades de l'élaboration. Le PLU est un document qui couvre l'intégralité du territoire communal.

Il intègre dans une réflexion d'ensemble, tous les projets d'aménagement de la commune. Il ne se limite donc pas à une simple répartition de la constructibilité par secteurs. Il est l'expression d'un urbanisme de projet et non de zonage.

Réunion du 17 novembre 2008

CTP :

Une subvention de 122€ est attribuée au CTP ; elle correspond à un reliquat d'entrées à l'amphithéâtre.

Gymnase :

Des avenants au marché initial de réhabilitation du gymnase sont proposés. En tenant compte de plus et moins-values sur certains lots, il ressort une plus value finale de 3 833,17€, soit 0,62% du marché total initial

Le Conseil Général participe aux frais de fonctionnement des installations sportives communales utilisées par les élèves du collège. Le Conseil Municipal approuve les tarifs proposés pour

l'année scolaire 2008/2009 qui font apparaître une augmentation de 2,78% à 3% par rapport aux précédents.

Convention Dialège :

La commune renouvelle le contrat Dialège avec EDF ce qui lui permet l'accès à un certain nombre d'informations concernant la consommation électrique.

Autres sujets abordés : Autorisation de placements de fonds- Indemnité au receveur municipal- Modalités nouvelles pour la journée de solidarité – Aménagement d'un cabinet médical.

Réunion du 15 décembre 2008

Subvention à la classe découverte de l'école publique :

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 1200€ à la coopérative scolaire pour participer au financement d'une classe découverte dans le Massif Central.

Etang de Joreau :

La commune demande une subvention à la région via le PNR pour des travaux de réhabilitation écologique de l'étang.

Tarifications communales :

Le Conseil Municipal fixe les différents tarifs pour 2009 sur la base d'une augmentation de 2,7% pour la bibliothèque municipale, la location des salles à la maison des Loisirs et au château de la Roche, les concessions dans les cimetières, la cantine solaire, la garderie péri-scolaire, les droits de place au marché et sur la voie publique. Le

tarif des tickets sports est maintenu. La redevance d'assainissement collectif est relevée sans pour autant permettre l'équilibre financier requis.

Aménagement d'un cabinet médical :

Le dossier de consultation des entreprises établi par l'architecte est validé. L'avis d'appel public à la concurrence est lancé pour une réception des offres jusqu'au 23 Janvier.

Clos Baujon :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu présenté par la SODEMEL dans le cadre de la convention publique d'aménagement signée avec la commune pour le secteur du Clos Baujon. Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur les lots de la 2^{ème} tranche de cette Convention.



Réunion du 15 décembre 2008 (suite...)

Projet d'exploitation d'un élevage canin :

La SARL qui exploite le chenil de Virepelé a déposé une demande d'accroissement de la capacité d'accueil d'animaux pour passer de 50 à 150 chiens. Le projet fait l'objet d'une enquête publique et l'avis du Conseil Municipal est sollicité par le commissaire enquêteur. Après un large échange, il apparaît que plusieurs points soulèvent des interrogations : absence d'étude de filière d'assainissement, nuisances sonores insuffisamment prises en compte, absence de plan d'épandage des déjections et d'étude d'impact et non prise en compte du classement de la zone du ruisseau en ZNIEFF. En conséquence, le

Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet par 18 voix contre 1.

Art et Chapelles :

L'association « Art et Chapelles » souhaite organiser un circuit d'exposition dans les chapelles du Gennois pendant l'été 2009. St Eusèbe et St Pierre de Milly seraient concernées. Le Conseil Municipal accepte la proposition et attribue une subvention de 1200€, soit environ la moitié du montant des frais engagés.

Autres sujets abordés : Mise à disposition de personnel - contrat d'assurance groupe pour le personnel - renonciation à droit de préemption.

N.B. Les comptes rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance sous huitaine.

Assurance Maladie d'ANGERS

Pour remplir sa mission de solidarité, l'Assurance maladie d'Angers propose un dispositif visant à lutter contre l'exclusion. Si vous rencontrez **des difficultés financières** pour :

- Payer votre complémentaire santé
- Financer vos prothèses dentaires, optiques ou auditives
- Equilibrer votre budget pendant un arrêt de travail
- Assumer ou subvenir aux dépenses liées à la maladie ou au décès

L'Assurance Maladie d'Angers est à votre écoute et à votre disposition pour toute question concernant ce dispositif.

Contactez votre conseiller social Isabelle Vacher : 02 41 83 45 34

Direction Départementale des Affaires Sanitaires

L'intoxication au monoxyde de carbone ça n'arrive pas qu'aux autres ...

Appareils en cause: poêles, chaudières, chauffe-eaux, cheminées, inserts, appareil de chauffage d'appoint, cuisinières, groupes électrogènes, engins et machines à moteur à carburant ...

Maux de tête, vertiges, perte de connaissance, coma, voire décès ...

Le monoxyde de carbone est invisible et inodore. Il peut intoxiquer ou tuer sans que l'on s'en rende compte. Chaque année, il fait des victimes alors que l'intoxication était évitable.

Il est encore temps de :

- procéder à l'entretien de vos installations de chauffage et de production d'eau chaude;
- de s'assurer que le ramonage a bien été effectué récemment et que le conduit d'évacuation est en bon état
- de s'assurer que votre logement est suffisamment ventilé et que les grilles d'aération sont effectivement libres et dégagées en permanence.

Si vous ne voulez pas être la prochaine victime d'une intoxication au monoxyde de carbone, prenez les devants et faites en sorte que votre installation ne soit pas dangereuse.

Faites appel à un professionnel qualifié et utilisez les appareils à combustion conformément à la notice d'emploi.

La Marine Nationale recrute

En 2009, la Marine Nationale offre environ 3800 emplois dans 35 métiers différents aux jeunes gens, filles ou garçons âgés de 17 à 25 ans titulaire du Brevet des collèges et jusqu'à BAC + 2.



Contrat de 1 à 10 ans, renouvelable et réductible. Ils peuvent exercer et développer leurs capacités, en fonction de leurs aptitudes et de leur cursus scolaire, dans des filières aussi diverses que: les techniques maritimes, les métiers de l'aéronautique, la mécanique, l'électrotechnique, l'électronique, la santé, les réseaux et télécommunications, la sécurité, l'administration ou les métiers de bouche (cuisinier, maître d'hôtel, commis aux vivres),

marin pompier, plongeur-démineur ou fusilier marin, et même musicien.

Il existe d'autres filières pour intégrer la Marine nationale. Les concours d'officiers (Bac +2 à Bac +5), le volontariat ou les contrats de durée plus courte (avec ou sans diplômes).

La nouvelle «Ecole des Mousses» ouvrira ses portes en septembre 2009 pour des jeunes âgés de 16 à 17 ans, avec un niveau Brevet des collèges ou Seconde.

Pour tout renseignement : CIRFA Marine NANTES Tel: 02 40 49 35 44 66, rue de la ville en pierre - BP 12123 - 44 021 NANTES cedex 1 www.marinerecrute.gouv.fr / email: cirfa.nantes@marine.defense.gouv.fr

